

L'Electron Rouge

Bulletin d'informations de la C.G.T. du CHIC
Quimper & Concarneau



02 98 52 60 82



cgt@ch-cornouaille.fr



www.cgt-chic-cornouaille.fr



La CGT du Centre Hospitalier
de Quimper-Concarneau



CGT CHIC Cornouaille



Le journal de la CGT du CHIC Quimper & Concarneau est destiné aux agents de l'établissement. Cette gazette se veut être une mosaïque de l'actualité au CHIC mais également un regard plus large sur l'actualité sociale globale.

SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
| • Brèves d'instances..... P.2 | • Informations générales P.3 - 4 |
| ⇒ Urgences et SMUR en Finistère | ⇒ Prime pouvoir d'achat exceptionnelle |
| ⇒ Formation Spécialisée F3SCT (ex CHSCT) | ⇒ Départ du Directeur Général |
| * Formations Incendie | ⇒ Poses de congés |
| * Incendie au self | ⇒ Actualité Sociale |
| * Travaux Quimper & Concarneau | |

Brèves d'instances

Conseil de Surveillance : La santé sur notre territoire est malade, la population est en danger !



La santé sur notre territoire est malade, la population en danger !

Fermetures de services, filtrages aux entrées, couloirs et rampes d'accès saturés... Les situations désastreuses

des services d'urgences sont monnaie courante en France en 2023. Notre département n'y échappe pas.

Aujourd'hui, plus que jamais, les services d'Urgences sont saturés avec des délais d'attente toujours plus longs et de plus en plus de patients dans les couloirs qui pose un vrai problème de surveillance et de sécurité. Ces fermetures en cascade, la régulation téléphonique entraînent également l'allongement des prises en soins au vu des trajets et temps d'intervention de plus en plus longs avec une réelle perte de chance pour la population qui en découle !

La CGT s'indigne fortement face à cette situation qui se dégrade d'année en année.

S'il était nécessaire d'encadrer la rémunération de l'intérim médical afin de garantir la viabilité de notre budget, elle s'insurge sur le fait que cette réglementation ne concerne que les structures publiques laissant une nouvelle fois la part belle au secteur privé !

Lors du Conseil de Surveillance du CHIC en juin dernier, il a été présenté aux différents administrateurs une situation plus que tendue au sein de nos services d'Urgences & SMUR. Conséquences de cela, les Urgences de Concarneau ont pu se voir être transformées en « centre de soins non programmés », une ligne SMUR est transformée en Équipe Paramédicale d'Urgence (sans médecin à bord) et le service des Urgences à Quimper a également dû être repensé avec l'aménagement à la hâte de la salle de soins intensif en lieu et place d'une salle d'attente couchée, ne laissant aucune place à la confidentialité et la pudeur légitime des patients tout en dégradant les conditions de travail des agents.

S'il fallait trouver une solution en Urgence pour maintenir un service « minimum » à la population, cela n'a pu se faire que parce que les équipes se sont fortement investies pour assurer au mieux une couverture d'Urgences sur notre territoire cet été.... Mais à quel prix ? Cela entraîne un gros risque pour nos agents et laisse présager un absentéisme futur.

La CGT fait également preuve de scepticisme concernant le caractère dit « temporaire » des solutions « dégradées ». Pour exemple en 2015, le Transport Infirmiers InterHospitalier (TIIH) ne devait remplacer une ligne SMUR que durant l'été.... Elle est toujours en place et n'est plus remise en question...

La CGT dénonce ce qu'elle appelle des « pansements sur une jambe de bois mérulée » ! Des solutions d'adaptations auraient dues être envisagées et travaillées bien en amont de l'entrée en vigueur de cette loi ; sans que celles-ci soient au détriment de l'offre d'urgence apportée aux usagers, aux conditions de travail des agents ni même, plus globalement d'un autre établissement.

La CGT a interpellé régulièrement les différents acteurs de la santé sur le territoire (Préfecture, maires, présidents de communauté de commune, sénateur, députés, et représentants de l'ARS ...) car la population est au centre de cette situation dangereuse qui entraîne clairement des pertes de chances.

Comment chacun de nous va peser dans la balance pour garantir un service d'urgence de qualité sur le territoire afin d'assumer nos responsabilités respectives ?



Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)

Formations incendie

Contrôle avant l'été n'a pas été concluant → Augmentation des sessions de formation durant l'été
Système d'alerte va être revu pour sectorisation des alarmes

Incendie au self le 2 août 2023

Incendie volontaire déclaré par une personne extérieure → Très bonnes réactions des personnels du CHIC
Dégâts essentiellement matériels → Devis en cours pour PEC assurances

Travaux Quimper

Rythmologie et Coronarographie : travaux terminés, services fonctionnels
USC : Travaux terminés, service ouvert partiellement . Réfection des chambres de Réa en parallèle
Urgences : Réserve de lits & brancard plus proche de l'accueil
Flux de l'accueil alité revu : 2 SAS IOA pour plus de confidentialité et priorisations
Déchocage pédiatrique en prévision

Véhicules SMUR : Commande lancée du 3ème véhicule primaire → 420 jours de délais

Remplacement de l'ambulance secondaire « UMH » : Groupe de travail en cours

Travaux Concarneau

Pharmacie territoriale : travaux en cours
Chambre Mortuaire : Travaux en parallèle de la pharmacie

**Le recensement polaire des besoins est en cours :
Chaque agent peut faire remonter les besoins auprès de ses encadrants.**

Informations Générales

Prime Pouvoir d'achat exceptionnelle

Le 1er août 2023 est paru au JO, le décret portant création de la fameuse prime dite « pouvoir d'achat exceptionnelle » pour certains agents des Fonctions Publiques.

Une arnaque de plus qui ne répond pas aux besoins des agents et qui divise.

En effet, même les agents avec un petit indice ne vont pas toucher le maximum de cette prime !

Le ministère annonce que 90% des agents toucheront cette prime; un mensonge de plus ! C'est moins de 50% des agents qui seront, finalement, éligibles.

Au vu des critères d'attribution, cette prime va encore une fois diviser les agents.

Pour le gouvernement, certains agents subiraient moins

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

La CGT réaffirme son opposition aux primes et exige une augmentation de salaires par une augmentation de la valeur du point d'indice à 6%, hauteur de l'inflation subie. Également l'ouverture de négociation sur le rattrapage du gel depuis 10 ans.

Environnement : la justice sociale est environnementale

L'urgence climatique est là ! Les modes de production et de consommation doivent urgemment évoluer.

Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, c'est lier justice sociale et environnementale.

En réindustrialisant et en relocalisant les productions, en développant des circuits courts et une économie vraiment circulaire, en produisant des objets durables, réparables, interconnectables, il est possible de lier le progrès social et environnemental. Cela nécessite :

- des moyens pour la recherche et le développement ;
- des garanties de sécurité énergétique ;
- un développement massif des transports en commun publics ainsi que du fret ferroviaire et fluvial ;
- un plan de rénovation thermique des bâtiments ;
- une réelle souveraineté alimentaire.

Les marchés publics et les aides publiques aux entreprises doivent absolument être conditionnés à des critères sociaux et environnementaux élaborés avec les salarié-es et leurs représentant-es.

Les services publics ont un rôle social et environnemental crucial, et constituent le principal rempart aux catastrophes climatiques et environnementales à venir.

De plus, les services publics sont les meilleurs moyens de répondre aux besoins de l'ensemble de la population, en préservant des biens et services de l'économie de marché.

Nos propositions :

- Mettre en place une vraie planification environnementale
- Réindustrialiser et relocaliser les productions pour le progrès social et environnemental
- Développer les services publics et l'emploi public
- Augmenter les prérogatives des instances de représentation du personnel sur les problématiques environnementales (avis conforme sur les projets qui impactent l'environnement et la santé
- Droit de veto suspensif sur les aides publiques et sur les stratégies des entreprises qui conduisent à des désastres sociaux et environnementaux).



Informations Générales

Départ de M. HEURTEL, Directeur Général



JEAN-PIERRE,

**BRAVO POUR TON ÉCOUTE ET TA
CONSIDÉRATION...**



Ce 31 août, M. HEURTEL, Directeur Général depuis 5 ans sur le CHIC, a fait valoir ses droits à la retraite.

Au-delà des différences de points de vues prévisibles entre la CGT et le Directeur Général, ces 5 années de « cohabitation » ont été marquées par un dialogue social des plus compliqué.

M. le Directeur s'est illustré par une nonchalance décomplexée face aux problématiques des agents, donnant une priorité systématique aux sujets d'ordre institutionnels.

Et nous n'oublions évidemment pas la suppression des 2 RTT par agent au début de sa prise de poste au CHIC....

Sa mission est accomplie...

Bon vent M. le Directeur...



Actualité sociale

Poses de congés

Lors du CHSCT de novembre 2022, la CGT a alerté sur une « erreur » dans la fiche synthèse des poses de congés sur la période estivale.

En effet, il est mentionné une notion de 21 jours consécutifs « maximum » ; impliquant donc l'obligation de partir en congés sur un week-end travaillé. Or, quelques rares services pourraient encore prétendre à pouvoir avoir 3 semaines de congés consécutives avec les week-end inclus.

La CGT a exigé de retirer cette notion de « maximum » qui n'a jamais été discutée ni même validée en instance, pour ne garder que la notion de 21 jours consécutifs, comme noté dans le guide GTT.

La Direction admet une confusion et s'engage à retirer ce terme.

La bataille pour nos retraite fut une mobilisation des plus fortes. Une mobilisation massive, tant sur le nombre de manifestants que sur la durée.

Si l'issue de cette bataille se révèle avoir un goût amer, plusieurs points sont à noter.

Le syndicalisme a conforté sa place indispensable dans la lutte et dans la nécessité de repenser la société en imposant de nouveaux conquits sociaux.

Si les gens ont refusé bien majoritairement le report de l'âge légal de départ à la retraite c'est en partie parce que leur conditions de travail se détériorent d'année en année et que la société aspire à profiter de la vie en dehors de leur travail.

C'est pourquoi la CGT réaffirme ses revendications de hausse de salaires pour tous, la réduction du temps de travail à 32h avec embauche et le travail sur la pénibilité des emplois.

Ne nous laissons pas happer par un sentiment de frustration et de démoralisation.

Transformons nos aspirations en véritable lutte pour notre bien être au travail et notre droit à vivre... tout simplement !

“Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu”

Bertolt Brecht

**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE
CGT**

Nom

Prénom

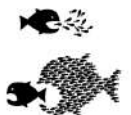
Fonction

Service



**LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS!**

**cg
QUIMPER-CONCARNEAU**



02 98 52 60 82

cg@ch-cornouaille.fr

www.cgt-chic-cornouaille.fr

La CGT du Centre Hospitalier de Quimper-Concarneau

CGT CHIC Cornouaille

Bordereau à renvoyer par mail ou au local CGT